

## **Vœu proposé par le groupe des élus de la majorité municipale**

### **Mise en place d'un état d'urgence écologique et climatique**

---

Les mobilisations citoyennes et les alertes scientifiques se succèdent afin d'éclairer l'opinion publique sur la nécessité d'une prise en compte de la situation de notre environnement. Il ne s'agit pas seulement du dérèglement climatique et de ses conséquences immédiates, mais de notre cadre de vie, à une échelle plus globale, mettant en péril l'écosystème planétaire et sa biodiversité.

En février 2019, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture a alerté sur les risques que la chute de la biodiversité pouvait engendrer sur notre sécurité alimentaire. En mai, la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques de l'ONU ont annoncé qu'une espèce vivante sur huit était menacée d'extinction à court ou moyen terme. Fin 2018, le GIEC avait été tout aussi alarmant en soulignant que les dix prochaines années seraient cruciales pour mener à bien des actions concrètes afin de lutter contre le dérèglement climatique.

Face à cette donne inquiétante, dont les retombées concrètes commencent à se faire ressentir dans notre vie quotidienne, les institutions de la République se mobilisent peu à peu. En mai 2019, la délégation à la prospective du Sénat a présenté un rapport esquissant des pistes de travail pour préparer l'adaptation de notre territoire au dérèglement climatique. Quelques jours auparavant, le gouvernement avait affiché plusieurs intentions nouvelles en faveur de la préservation de la biodiversité.

Le 23 septembre prochain, l'ONU organisera à New York le Sommet Action Climat afin d'amplifier la coopération politique internationale et inciter de vastes mouvements de soutien à cette cause. L'un des objectifs principaux de ce sommet sera de stimuler les actions ascendantes initiées par les villes, les régions, la société civile et le secteur privé.

Au sein de notre territoire, l'implication en faveur de l'environnement se déploie plus largement chaque jour. Le tissu associatif, dense et mobilisé, élabore au quotidien des actions pour faciliter les changements de mode de vie de nos concitoyens. Au sein de Toulouse Métropole, Balma et les communes s'engagent au quotidien avec comme boussole un Plan Climat Air Énergie Territorial ambitieux, qui vise la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 et en proposant des alternatives de transport afin de réduire l'impact environnemental des déplacements. La ville de Balma met en œuvre des actions concrètes et volontaristes, à diverses échelles, afin notamment de sensibiliser les plus jeunes à la question de notre environnement en instaurant et accompagnant des actions pédagogiques. A l'échelle de la commune, des actions de fond ont été engagées dans le cadre du plan d'urbanisme afin de préserver et de sanctuariser des espaces naturels, agricoles et humides, riches d'une biodiversité essentielle à notre qualité de vie. Sous l'impulsion de M. le Maire et de la majorité municipale, l'action de la ville et de ses partenaires a également pour objectif de réduire l'empreinte énergétique de ses équipements publics, grâce par exemple au Plan Éclairage initié en 2018 qui permettra de réduire la consommation de 85%.

Cependant, face à l'urgence, d'autres initiatives sont nécessaires au niveau national et européen, avec ceux qui souhaitent s'impliquer : élus, collectivités, associations, citoyens et entreprises doivent

prendre conscience que notre cadre de vie évolue et que le devenir des générations futures dépend de nos actions d'aujourd'hui.

La ville de Balma souhaite contribuer à l'appel lancé par des organisations citoyennes apolitiques et rejoindre les plus de 700 instances gouvernementales locales de par le monde (dont 6 en France) qui ont fait le choix de mettre l'urgence écologique au cœur de leur action.

Notre monde est dans une course pour limiter les effets du changement climatique. Cette course, nous pouvons encore la gagner et la ville de Balma souhaite aujourd'hui y prendre part encore plus activement.

### **Au vu de ces éléments, le Conseil municipal de Balma, réuni le 4 juillet 2019 :**

- **prend acte de l'urgence écologique** qui touche la planète, mais aussi notre territoire, ses ressources naturelles, sa biodiversité et son climat,
- **déclare sur notre commune l'état d'urgence citoyen, écologique et climatique**, constituant une alerte collective inédite, ne revêtant aucune considération politique partisane,
- **demande au gouvernement la mise en place d'un état d'urgence écologique et climatique, marquant la mobilisation de l'ensemble de la nation** en faveur d'une transition écologique juste et ambitieuse, vers une économie décarbonée permettant de mieux respirer, mieux se nourrir et préserver notre environnement et la richesse de notre biodiversité,
- **demande au gouvernement la prise en compte immédiate des 18 recommandations du rapport d'information des sénateurs Ronan Dantec et Jean-Yves Roux**, en faveur d'une véritable adaptation de notre pays au changement climatique ; avec la priorité absolue donnée à des stratégies d'adaptation de notre économie agricole, de nos territoires urbains comme ruraux, de notre gestion de la ressource en eau et un confortement des moyens des Collectivités territoriales pour agir sur la résilience de leur territoire,
- **demande au gouvernement la mise en place d'une refonte des dispositifs de soutien financier** en faveur de la transition écologique et de la capacité d'action des Collectivités territoriales, pour imaginer et financer des projets à la hauteur des défis auxquels nous faisons face,
- **s'engage à reconnaître l'impact écologique de ses projets comme un paramètre essentiel** de ses politiques et de ses décisions
- **s'engage à assurer une information transparente et régulière des citoyens** concernant cet impact écologique, pour permettre le débat et la concertation sur les projets municipaux, en collaboration avec les balmanais, les associations environnementales et locales et les nouveaux dispositifs mis en œuvre par la municipalité : Conseil de Développement local et Comités de Quartier.
- **saisira le Conseil de Développement local de Balma** afin d'établir des propositions sur ces sujets